



**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
de l'École polyvalente de l'Érablière,
qui s'est tenue par visioconférence, le 29 septembre 2021, à 19 h 00**

Sont présent(e)s :

Ayotte, Joanne	Enseignante
Bacon, Nathalie	Parent
Bilodeau, Francine	Parent
Boucher, Marie-Eve	Professionnelle
Brunet, Mélanie	Enseignante
Ciura, Karine Ann	Parent
Girard, Manon	Parent
Joanisse, Marie-France	Parent
Lapointe, Véronique	Parent (S)
Pelletier, Sylvie	Enseignante
Perron, Chantal	Soutien
Proteau, Steeves	Parent
Rioux, Nathalie	Directrice
Thibault, René	Enseignant

Sont absent(e) :

Chesnais, Servane	Parent (S)
Labrecque, Martin	Enseignant
Pichereau, Jean-Charles	Parent

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Madame Rioux souhaite la bienvenue à tous les membres. Elle constate le quorum. La séance est ouverte à 19 h 02.

2. Adoption de l'ordre du jour (CÉ-2021-2022-01)

Mme Rioux fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils souhaitent apporter des modifications. Un ajout est fait à l'item 21 : politique sur l'utilisation du cellulaire en classe. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Proteau. L'ordre du jour est donc adopté à l'unanimité.

3. Adoption du compte rendu de la réunion de juin 2021 et suivi (CÉ-2021-2022-02)

Mme Rioux demande aux membres s'ils ont des demandes de modification au compte rendu présenté. Aucune modification n'est demandée. L'adoption du procès-verbal est proposée par M. Proteau. Celui-ci est donc adopté à l'unanimité.

4. Parole au public

Mme Rioux demande aux parents substituts s'ils désirent avoir la parole. Personne n'en fait la demande.

5. Élection à la présidence (CÉ-2021-2022-03)

Mme Rioux demande aux parents s'ils sont intéressés au mandat de la présidence. Elle explique les rôles et responsabilités de ce titre. Mme Nathalie Bacon se propose comme présidente. M. Proteau appuie la proposition, Mme Bacon est donc élue à l'unanimité.

6. Élection à la vice-présidence et de la secrétaire (CÉ-2021-2022-04)

Mme Rioux cède l'animation de la rencontre à madame Bacon.

Madame Bacon demande aux membres s'ils souhaitent se proposer à titre de vice-président(e). Mme Karine Ann Ciura se propose. Sa proposition est appuyée par M. Proteau et adoptée à l'unanimité.

Madame Bacon demande aux membres s'ils souhaitent se proposer à titre de secrétaire. Mme Brunet se propose. Sa proposition est appuyée par M. Proteau et adoptée à l'unanimité.

7. Présence d'un représentant de la communauté (CÉ-2021-2022-05)

Une recherche doit être effectuée auprès des membres potentiels (ex : conseiller). La consigne est que le représentant de la communauté ne peut être un parent. Informer Mme Rioux ainsi que Mme Bacon pour toute suggestion.

8. Adoption du calendrier des rencontres (CÉ-2021-2022-06)

L'adoption du calendrier des rencontres est proposée par Mme Ayotte et adoptée à l'unanimité.

9. Règles de régie interne (CÉ-2021-2022-07)

Mme Bacon demande aux membres s'ils ont des modifications à apporter aux règles de régie interne. Mme Ciura propose d'ajouter dans les règles une clause sur le type de rencontre (en ligne ou en présentiel) Mme Rioux propose le libellé suivant : Les séances se tiennent en virtuel ou en présentiel après entente avec les membres. Ce point deviendra le point 4.1 à la section séances.

L'adoption est proposée par M. Proteau. L'adoption des règles de régie interne est donc adoptée à l'unanimité.

10. Prévision des activités, sorties éducatives et campagne de financement

Mme Bacon procède à la lecture des activités demandées par les enseignants.

Projet de résolution CÉ 2021-2022 pour approbation

TITRE : Sorties FPT (CÉ-2021-2022-08)

Mesdames Marie-Ève Hotte et Danielle Chénier, enseignantes de la classe de la formation préparatoire au travail 1, souhaitent réaliser plusieurs sorties tout au long de l'année. Il y aura 11 élèves qui participeront aux sorties.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- Développement des compétences visées par le programme de formation;
- ✓ Permettre aux élèves de se donner une représentation du monde du travail;
 - ✓ Débuter la démarche d'intégration professionnelle visée par le programme.

En lien avec les compétences visées par le programme de la formation préparatoire au travail, nous ferons diverses sorties.

Nous ferons une douzaine de visites de milieu de travail (épicerie, centre sportif, Tricentrals, Bétonel, d'autres seront à confirmer). Ces visites donnent la possibilité aux élèves de la FPT 1 de comprendre la structure et le fonctionnement d'une entreprise et de se donner une représentation concrète du monde du travail. Ces visites d'exploration permettent aussi aux élèves de mieux cerner leurs intérêts professionnels. Cette compétence est nécessaire pour la suite de la formation, où l'on demande à l'élève de réaliser une démarche d'insertion professionnelle. (SMT, PMT)

Au moins une fois par cycle nous ferons des rallyes STO afin de nous familiariser avec le réseau de transport en commun. Cet apprentissage est essentiel en FPT 1 puisque les déplacements lors des recherches de stages et les stages se font principalement en STO. (PMT, APS)

L'autorisation parentale sera exigée et aucun frais ne seront demandés pour ces types de sorties.

Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. Secondée par Mme Ciura.
L'activité est donc approuvée à l'unanimité.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



Projet de résolution CÉ 2021-2022 pour approbation

TITRE : Sorties Mission ADN Génome Québec (CÉ-2021-2022-09)

Monsieur Sébastien Roy, enseignant de 3 classes de science STE de la 4^e secondaire, souhaite réaliser trois sorties en octobre 2021. Les dates seront à déterminer selon la disponibilité des autobus. Il y aura 83 élèves qui participeront aux sorties.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Récolte d'échantillon d'eau de la rivière Gatineau dans le but de mesurer les traces d'ADN environnemental;
- ✓ Activité en collaboration avec Génome Québec;
- ✓ Voir le document en annexe.

L'activité va se dérouler sur trois jours à raison d'un groupe par jour. Le départ se fera au début de la 2^e période et les élèves seront de retour avant le dîner. Les prélèvements d'eau se feront

Génome Québec donc aucun frais ne seront exigés pour ces sorties. L'autorisation parentale sera exigée.

Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. Secondé par Mme Lapointe.
L'activité est donc approuvée à l'unanimité.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement

Projet de résolution CÉ 2021-2022 pour approbation

TITRE : Sorties FPT 2 (CÉ-2021-2022-10)

Mesdames Amélie Viel et Danielle Chénier, enseignantes de la classe de la formation préparatoire au travail, souhaitent réaliser plusieurs sorties tout au long de l'année. Il y aura 10 élèves qui participeront aux sorties.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Développement des compétences visées par le programme de formation;
- ✓ Permettre aux élèves de poursuivre leur apprentissage du monde du travail;
- ✓ Poursuivre la démarche d'intégration professionnelle visée par le programme.

En lien avec les compétences visées par le programme de la formation préparatoire au travail, diverses sorties seront réalisées tout au long de l'année.

Une demi-douzaine de visites de milieux de travail (épicerie, centre sportif, Tricentris, Bétonel). Ces visites donnent la possibilité aux élèves de la FPT 2 d'explorer diverses entreprises afin de perfectionner leurs connaissances de la structure du monde du travail ainsi que les différents métiers existants. Ils sont également amenés à analyser les différentes tâches d'un travailleur ainsi que les caractéristiques de chaque milieu. Ces visites d'exploration permettent aussi aux élèves de mieux cerner leurs intérêts professionnels. Cette compétence est nécessaire pour la suite de la formation, où l'on demande à l'élève de réaliser une démarche d'insertion professionnelle. (SMT, PMT)

Une fois par mois, des rallyes STO seront effectués afin de poursuivre les apprentissages en lien avec le réseau de transport en commun. Cet apprentissage est essentiel en FPT 2, puisque les déplacements lors des recherches de stages ainsi les stages, se font principalement en STO. (PMT, APS)

L'autorisation parentale sera exigée et aucun frais ne seront demandés pour ces types de sorties.

Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. Secondée par Mme Ayotte.
L'activité est donc approuvée à l'unanimité.



Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement

Projet de résolution CÉ 2021-2022 pour approbation

TITRE : Jeunes explorateurs d'un jour (CÉ-2021-2022-11)

Madame Josiane Groulx, conseillère en information scolaire et professionnelle et madame Marie-Eve Boucher, conseillère d'orientation proposent une activité d'exploration d'un jour le 21 avril 2022. Ce stage est à confirmer en raison de la COVID-19. La clientèle visée est les élèves des secondaires 4 et 5. Le nombre sera en fonction des inscriptions des élèves dans les délais prescrits.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Améliorer sa connaissance du monde du travail par l'exploration d'un métier ou d'une profession et la découverte d'un milieu de travail;
- ✓ Valider un choix professionnel.

En s'inscrivant à l'activité Stage d'un jour, l'élève identifie deux métiers qu'il aimerait explorer (premier et deuxième choix). Selon la demande, il est jumelé à un professionnel qui exerce un de ces métiers. Il effectue donc un stage d'une journée auprès de ce professionnel dans son milieu de travail (organisation publique, parapublique ou entreprise privée). Par exemple, un élève peut passer une journée avec une infirmière à l'Hôpital de Gatineau.

Aucuns frais ne seront exigés pour cette sortie, par contre, l'élève est responsable de son transport. L'autorisation parentale sera exigée de façon électronique sur le site de « Jeunes explorateurs d'un jour ».

**Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. Secondée par Mme Pelletier.
L'activité est donc approuvée à l'unanimité.**

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



11. Occupation des locaux

Mme Rioux informe les membres que ce point devra être reporté, car la ville de Gatineau ne nous a toujours pas remis ses demandes. La situation est exceptionnelle vu les rénovations à la piscine et la pandémie.

12. Formulaire de dénonciations d'intérêts

Mme Rioux avise les membres du comité que ceux-ci doivent remplir le formulaire de dénonciation et le retourner à l'attention de Mme Eve Tully.

13. Calendrier scolaire et étapes

Une modification du calendrier scolaire et des étapes a été effectuée suite à des modifications du régime pédagogique. Celui-ci a déjà été présenté et approuvé auprès du CÉ de l'an dernier et il sera acheminé aux membres du conseil de cette année. Il y aura 2 communications écrites les 19 novembre 2021 et 22 avril 2022. Les rencontres de parents auront lieu les 25 novembre 2021 et 3 février 2022. Les bulletins seront remis les 28 janvier 2022 et 6 juillet 2022.

Pondération : 40% pour la première étape et 60% pour la deuxième étape. Toutes les compétences doivent être évaluées pour tous les bulletins.

14. Liste des membres du conseil

Les membres doivent s'assurer que nous détenons les bonnes informations les concernant. S'il y a des modifications à apporter, veuillez svp, en aviser par courriel madame Eve Tully afin qu'elle puisse effectuer les modifications.

15. Correspondance

Aucune.

16. Mot de la direction

Mme Rioux mentionne qu'une formation obligatoire est à suivre dans le cadre d'un premier mandat pour tous les membres des conseils d'établissement. Vous devez aviser madame Eve Tully dès que vous avez suivi cette formation (pour les nouveaux membres). Les membres qui ont déjà suivi la formation doivent également expédier un courriel à madame Eve Tully pour l'aviser que la formation est déjà suivie.

Projet éducatif : Mme Rioux mentionne qu'une présentation sera faite sur l'évolution des cibles.

Mme Rioux mentionne qu'il y a un poste de TES de vacant. Les recherches pour pourvoir ce poste sont actives.

17. Mot du délégué au comité de parents

Mme Joanisse mentionne que la rencontre aura lieu le 4 octobre. Elle fera un suivi lors de la prochaine rencontre.

18. Mot des enseignants

Mme Ayotte mentionne qu'Érablisac sera actif cette année.

Mme Brunet parle du climat de travail difficile en rapport avec le manque de TES, mais évoque qu'il y a un bel esprit d'équipe à travers tous les membres du personnel.

Mme Rioux discute de l'ouverture de la Cabane d'ici peu. Elle mentionne également qu'il y a un nouveau mandat pour madame Annick Cousineau qui travaille à une offre de service afin de développer l'entrepreneuriat de l'élève. Mme Rioux mentionne également que le comité Alliés a organisé une activité et soutient la communauté autochtone afin de sensibiliser les élèves et les citoyens à la diversité culturelle de notre communauté.

19. Mot de la représentante du personnel de soutien

Mme Perron n'a rien à partager au niveau des membres du soutien.

20. Mot du représentant du personnel professionnel

Mme Boucher n'a rien à partager au niveau des membres professionnels.

21. Questions diverses

Utilisation du cellulaire en salle de classe. Un membre du conseil d'établissement a été abordé parce que certains enseignants laissent les élèves utiliser leur cellulaire en salle de classe.

Mme Pelletier évoque que les élèves utilisent leur cellulaire, puisqu'il fait partie des outils technologiques. La règle, libellée dans l'agenda, mentionne que les élèves ne peuvent utiliser leur cellulaire en classe. Cependant il peut être utilisé à la discrétion de l'enseignant selon le contexte d'apprentissage à des fins pédagogiques.

22. Date et heure de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le 3 novembre à 19H00 en visioconférence. Un lien Teams sera envoyé par Mme Tully.

23. Levée de l'assemblée (CÉ-2021-2022-12)

La levée de la séance est proposée par M. Proteau. La séance est donc levée à 20 h 46.